

Traquet motteux, *Oenanthe oenanthe* (Linné, 1758)

Classification (Ordre, Famille) : Passériformes, Turdidés

Description de l'espèce

Passereau de la taille d'un Moineau domestique *Passer domesticus*. Le mâle en plumage nuptial a le dessus du corps gris bleuté. Les ailes ainsi que les joues et le bandeau sous l'oeil sont bien noirs pour les adultes de deux ans ou plus. Un sourcil blanchâtre se prolonge jusqu'au bec. La gorge beige orangée s'étend plus ou moins sur la poitrine blanche. Les mâles d'un an ont les rémyges et les joues plus brunes que noires et généralement le dessous du corps plus orangé.

Chez la femelle, le dessus du corps est plus ou moins brun. Les rémyges de l'aile et les lores (plus étroits) sont d'un brun plus foncé. Le dessous du corps est quasiment fauve avec le ventre crème et les joues chamois clair.

Les jeunes ont le dos et la poitrine tachetés ; les plumes des couvertures et des rémyges sont brunes avec un liséré marron plus ou moins large ; le dessous est gris blanchâtre. Après une mue partielle (en juillet-août), leur plumage se rapproche de celui des femelles.

Fin juillet, les mâles prennent leur livrée inter-nuptiale et ressemblent aux femelles, ailes et joues restant plus noires. Trait commun à tous les plumages, le blanc éclatant du croupion et des bords de la queue où se détache en noir un T renversé.

Le chant produit d'un poste élevé ou lors d'un vol stationnaire vertical comporte des strophes explosives et relativement brèves où s'entrechoquent des sifflements purs mêlés à des grincements et à des imitations d'autres espèces (JCR, CD3/pl.72).

Longueur totale du corps : 14-16,5 cm. Poids : 24 g (21-35).

Difficultés d'identification (similitudes)

Dans le sud de la France, la femelle de Traquet oreillard *Oenanthe hispanica* s'en distingue par un dessus plus fauve (foncé), des ailes plus noires, plus de blanc à la queue dont la barre terminale noire n'est pas uniforme mais dessine une "ancrage". Aux passages pré et post nuptial, des individus plus grands et à coloration plus foncée de la sous-espèce *O. o. leucorhoa* (ou *O. o. schiöleri*) peuvent être vus régulièrement, mais sur le terrain, il est difficile de les identifier avec certitude car les critères fiables sont d'ordre biométrique.

Répartition géographique

L'aire de nidification du Traquet motteux, espèce paléartique, est très vaste en Europe et en Asie. Il a même colonisé l'Amérique du Nord en s'installant d'une part au Groenland et au Labrador via l'Islande, et d'autre part en Alaska en venant de la Sibérie orientale. En Europe, l'espèce se trouve aussi bien en Espagne, en Turquie et dans les pays du Caucase, qu'en Islande, aux Féroé, au Svalbard et à travers toute la Russie, son principal bastion (un à dix millions de couples) avant la Norvège avec un à deux millions de couples [bg30].

Presque toutes les populations, même celle du Néarctique, passent l'hiver en Afrique tropicale, à toute altitude dans la savane de la zone saharo-sahélienne à l'Ouest (Mauritanie, Sénégal) jusqu'en Ethiopie, Kenya et au nord de la Tanzanie à l'Est [bg30].

En France, le Traquet motteux niche essentiellement dans les massifs montagneux : Massif Central, Alpes-Jura, Pyrénées, Corse et sur le littoral de l'Atlantique et de la Manche de façon discontinue du Nord jusqu'à la Vendée. On le rencontre ponctuellement dans les landes du Poitou, en Champagne crayeuse, en Lorraine, en Artois ...

Les nicheurs français partent hiverner dans la zone saharo-sahélienne [bg19].

Biologie

Ecologie

L'habitat type est constitué d'espaces ouverts à végétation rase (moins de 10 cm) et éparse où l'oiseau peut facilement chasser les insectes à vue. Les territoires pourvus d'une végétation herbacée courte sont occupés avant les terrains à végétation plus haute [12]. De tels milieux sont conditionnés par l'altitude, la latitude, la nature du sol et du climat (aridité, salinité, vent, température...) mais aussi par l'entretien exercé par les herbivores (bovins, ovins, lapins) qui limitent la végétation. En montagne (de 600 à 2900 m), on le rencontre sur des coteaux vallonnés, des pelouses alpines ou subalpines, des éboulis. En bord de mer, on le trouve dans les dunes (densité moyenne de 2,6 à 2,8 couples pour dix hectares sur des dunes côtières de la Manche) ou sur les côtes balayées par le vent. Ailleurs, ce sont des friches caillouteuses, des coteaux crayeux, des gravières étendues, le lit de certains cours d'eau par exemple (Allier), des causses méridionaux, qui lui offrent les habitats semi-désertiques qu'il affectionne. Le Traquet motteux a besoin aussi de sites pour dissimuler son nid (cavités de rocher, murets ou tas de pierres, terriers de lapins *Oryctolagus cuniculus*, etc.), ainsi que de postes d'observation pour surveiller son territoire [2]. Localement, il habite en milieu urbain, montrant ainsi sa plasticité [4]. Son adaptabilité est encore soulignée par sa conquête à grande échelle du nord de l'Amérique [bg7].

Comportements

Le Traquet motteux vit essentiellement au sol où il se déplace en sautillant. Par saccades, il plie et tend ses longues pattes comme s'il faisait des révérences et se sert de sa queue relativement courte comme d'un balancier.

Migrateurs nocturnes transsahariens, ils passent des cols de 3000 m et les individus du Labrador pourraient traverser les 3000 km d'Océan atlantique sans escale en trois jours pour rejoindre leurs sites d'hivernage en Afrique. En halte migratoire, qui dure parfois plus de sept jours, certains oiseaux ont des comportements territoriaux et semblent même en couple. Généralement on les trouve en groupes plus ou moins lâches, et dans le Midi de la France, il n'est pas rare d'observer des véritables vols de migrants en transit.

Pour certains individus, la migration d'automne peut commencer mi-juillet, cependant c'est surtout de début août à la fin octobre que le passage postnuptial se déroule, mais des retardataires sont encore vus sur le littoral jusqu'à la fin novembre voire fin décembre.

Le retour des mâles s'effectue avec un peu d'avance sur celui des femelles (8 à 15 jours). La migration pré-nuptiale peut s'étaler de mi-janvier à début juin suivant la latitude et l'année mais le flux migratoire qui traverse le pays par vagues successives est plus net surtout de la mi-mars à la troisième décennie de mai. Pendant la migration, le Traquet motteux utilise tous les milieux. Très cosmopolite, ubiquiste, on peut aussi bien le voir branché dans un pin des Landes, un chêne du bocage normand, une croix dans un cimetière... que sautillé dans une friche urbaine, une prairie, un labour (pourvu qu'il y ait de grosses mottes, d'où son qualificatif "motteux") ou une jachère...

Reproduction et dynamique de population

La première reproduction a lieu à l'âge d'un an. Les adultes semblent avoir une certaine propension à revenir sur leur site de nidification. Le couple reste uni pour une saison, mais la fidélité des partenaires d'une année sur l'autre est rare et en partie déterminée par les dates d'arrivée des mâles [10]. La densité des territoires est variable d'une région à une autre et selon les années, dépassant rarement cinq couples pour dix hectares [5]. Dans les Alpes, WARTMANN [13] trouve des territoires compris entre 5,3 et 13,5 ha pour une moyenne de 8,7 ha ; en Suède, la taille moyenne de 94 territoires est de 2,3 ha [8].

Dans la Manche, la majorité de la population commence sa reproduction à partir de la mi-avril et celle-ci s'étale jusqu'à la mi-mai. Une seconde ponte ou une ponte de remplacement a lieu surtout en troisième décennie de mai et première décennie de Juin (44% des femelles, 30 à 60% suivant les années). En montagne, ces pontes sont de deux à trois semaines plus tardives suivant l'altitude. En France, l'étalement de la nidification suivant l'altitude semble compris entre début avril et la deuxième décennie de juillet. Le nid bien dissimulé est construit principalement par la femelle sous la surveillance du mâle qui peut parfois transporter des matériaux. La dimension du nid dépend de la cavité où il est construit. Le diamètre de la coupe est compris entre 6 et 7,5 cm et la profondeur est d'environ deux centimètres. La femelle seule incube ses oeufs bleutés durant 13-14 jours. L'éclosion n'est pas synchrone et dure un à deux jours. La taille de la ponte diminue au fil de la saison de reproduction.

En Angleterre, elle est en moyenne de 5,5 oeufs (deux à neuf) [bg7].

En Normandie, le nombre d'oeufs pondus annuellement par 66 femelles a été de 7,7 (4 à 14). Le succès de reproduction était compris entre 0 et 13 jeunes pour une moyenne de cinq. Le taux d'échec varie entre 25 et 40% suivant les années. Les femelles plus âgées ont tendance à arriver plus tôt que les jeunes femelles et investissent plus facilement dans une seconde ponte ou ponte de remplacement. La fécondité augmente avec l'âge, pour atteindre semble-t-il un palier vers trois ans, moment où la mortalité semble alors augmenter [9].

La longévité maximale constatée est de sept ans pour un oiseau bagué en Grande Bretagne [3].

Régime alimentaire

La nourriture des adultes et des jeunes est constituée d'insectes les plus divers : coléoptères (carabes, staphylins), diptères (tipules, mouches)... Des fourmis ailées, des abeilles, des bourdons peuvent être capturés à 20 m du sol lors de vol stationnaire. Le Traquet motteux capture ses proies à vue, surtout en courant ou en sautillant sur une courte distance. Une autre technique est l'affût, utilisée notamment pour la capture d'orthoptères (sauterelles, criquets) ou de lépidoptères (chenilles, papillons). Après avoir scruté les alentours à partir d'un rocher, d'un piquet de clôture, il fond sur sa proie, au sol ou en vol puis retourne sur le même perchoir voire un autre. Tout en courant sur le sol, il peut aussi battre des ailes pour essayer de capturer un insecte volant près du sol. Il pique également le sol pour capturer des vers de terre. Des baies, des araignées et des mollusques complètent à l'occasion ce régime [1].

Habitats de l'Annexe 1 de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1230 - Falaise avec végétation des côtes atlantiques et baltiques (Cor. 18.21)

2130*- Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises) (Cor. 16.221 à 16.223 et 16.225 à 16.227)

2330 - Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à *Corynephorus* et *Agrostis* (Cor. 64.11 ou 64.12 x 35.2)

4020*- Landes humides atlantiques tempérées à *Erica ciliaris* et *Erica tetralix* (Cor. 31.12)

4030 - Landes sèches européenne (Cor. 31.2)

4040*- Landes sèches atlantiques littorales à *Erica vagans* (Cor. 31.234)

4060 - Landes alpines et boréales (Cor. 31.4)

6170 - Pelouses calcaires et subalpines (Cor. 36.37, 36.38 et 36.41 à 36.43)

81 - Eboulis rocheux (Cor. 61.1, 61.12, 61.2, 61.3 et 61.313)

82 - Pentes rocheuses avec végétation chasmophytique (Cor. 62.1, 62.2, 62.3 et 62.42)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81), inscrite à l'Annexe II de la Convention de Berne.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Peu d'espaces protégés, hormis sans doute les étages alpins des Parcs Nationaux, les Réserves de Chasse, RDB et Réserves Naturelles de montagne et les zones de steppes des parcs naturels du Massif Central, hébergent ces oiseaux en nombre. Les populations qui y vivent sont rarement connues. L'espèce est présente à raison de faibles effectifs dans les Réserves Naturelles et Réserves de Chasse côtières (Bonne-Anse, Charente-Maritime ; Pointe d' Arçay, Vendée...)

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Son statut, précédemment considéré comme favorable à l'échelle de l'Europe a récemment été évalué en déclin en raison d'une diminution modérée des effectifs en Turquie où se situe un des principaux bastions de l'espèce (deux à huit millions de couples) et dans plusieurs autres pays dont l'Italie, la Finlande et la Suède. La population est estimée à 4,6-13 millions de couples (Turquie comprise) [bg2].

En France, l'effectif nicheur estimé entre 15 000 et 45 000 couples représenterait moins de 10% de la population européenne. Si son statut en tant que reproducteur, reste encore à préciser par manque de données quantitatives, sa répartition ne semble pas avoir évoluée entre les deux atlas nationaux de 1970-75 et 1985-89 avec environ 290 mailles où l'espèce livrait des indications de nidification probable ou certaine. Des chutes d'effectifs sont signalées le long des côtes, mais rarement chiffrées avec précision. Dans les massifs montagneux, les bastions en France, les populations sont jugées stables : cas de la Haute Loire [7] et dans les années 1980 de la Franche Comté [6] et de la Corse [bg64]. Une diminution de 20 voire 50% entre 1970 et 1990 a pu intervenir sur certains secteurs du littoral, mais elle n'est pas argumentée quantitativement et les informations récentes font défaut.

Menaces potentielles

La perte d'habitat est certainement la principale menace pesant sur cette espèce. Les causes en sont variées. Urbanisation du littoral, plantations résineuses et plus généralement boisements des friches, régression de l'élevage ovin et du pastoralisme associée à la chute des effectifs de lapins (myxomatose, virus...) ont entraîné les mêmes conséquences : la contraction ou la disparition des pelouses naturelles rases. Dans les habitats qui subsistent, la végétation n'étant plus limitée, le milieu se ferme et ne convient plus à l'espèce. La disparition des murs de terrasses agricoles ou leur recouvrement par la végétation sont aussi des facteurs défavorables.

Sur le littoral, un phénomène de morcellement du biotope a pu entraîner l'isolement de certaines populations les rendant plus vulnérables. Il est très probable aussi que la surfréquentation touristique induit un taux d'éclosion et donc de succès des nichées plus faible qu'ailleurs chez cet oiseau relativement farouche [9].

D'autres menaces telles que l'empoisonnement par les pesticides en Europe et les sécheresses qui sévissent sur les zones d'hivernage en Afrique peuvent être également invoquées.

Propositions de gestion

Pour cette espèce à distribution morcelée, il est bien difficile de préconiser des mesures de gestion à l'échelle nationale. Néanmoins, il serait important d'assurer en montagne et sur le littoral la pérennité du pâturage ovin essentiellement, pour garantir l'existence et la richesse des pelouses rases [11], à travers notamment la mise en place de programmes agri-environnementaux.

Sur le littoral, il conviendrait également de développer les acquisitions foncières des sites à végétation rase (par le biais du Conservatoire du Littoral, par exemple). Il convient de gérer ces espaces en évitant l'embroussaillage de surfaces trop importantes, sans oublier de contrôler et de canaliser le développement du tourisme balnéaire particulièrement en début d'été.

Etudes et recherches à développer

L'importance de la population nationale et les tendances de son évolution sont très mal connues. Il est donc urgent d'initier des études pour les préciser. Un suivi quantitatif des effectifs nicheurs serait à envisager en montagne où les populations semblent stables, mais aussi sur les sites du littoral et sur les zones marginales où l'espèce, beaucoup plus exposée, semble décliner. De tels dénombrements gagneraient encore à être réalisés dans des sites soumis à des

mesures de réglementation agricole (par encouragement à l'extension du pastoralisme par exemple dans le cadre de Contrats d'Agriculture Durable) ou touristiques (contrôle de la fréquentation) afin d'apprécier leur impact sur les populations de cette espèce.

Bibliographie

1. BROOKE, M.D.L. (1979).- Differences in the quality of territories held by Wheatear (*Oenanthe oenanthe*). *Journal of Animal Ecology* 48: 21-32.
2. CONDER, P. (1989).- *The Wheatear*. C. Helm, London. 312 p.
3. DEJONGHE, J.F. (1984).- *Les oiseaux de montagne*. Éditions du Point vétérinaire. 310 p.
4. DUBOIS, P.J. (1983).- Nidification du Traquet motteux *Oenanthe oenanthe* en milieu urbain (La Rochelle). *La Trajhasse* 13-14: 69-73.
5. GEROUDET, P. (1984).- *Les passereaux d'Europe : des mésanges aux fauvettes*. Vol. 2. 4e édition. Coll. Les beautés de la Nature. Delachaux & Niestlé. 318 p.
6. GNFC (1984).- *Atlas des oiseaux nicheurs de Franche-Comté*. Groupe Naturaliste de Franche-Comté, Besançon, France. 161 p.
7. JOUBERT, B. (1992).- *Oiseaux du Massif-Central. Une avifaune de Haute-Loire*. CPIE du Velay, Le Puy-en-Velay. 366 p.
8. MORENO, J. (1989).- The breeding biology of the Wheatear *Oenanthe oenanthe* in South Sweden during three contrasting years. *Journal of Ornithology* 130: 321-334.
9. OLLIVIER, P. (1997).- Biologie de la reproduction du Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*) en Normandie. *Le Cormoran* 10: 36-42.
10. OLLIVIER, P., DEBOUT, C. & DEBOUT, G. (1999).- Importance du choix du territoire dans la reproduction du Traquet motteux *Oenanthe oenanthe* sur une dune fixée de la Manche (N-O France). *Alauda* 67(3): 213-222.
11. PEARCE-HIGGINS, J.W. & GRANT, M.C. (2001).- The effects of grazing-related variation in habitat on the distribution of moorlands skylarks *Alauda arvensis* and meadow pipits *Anthus pratensis*. *Aspect of Applied Biology* 67: 155-163.
12. TYE, A. (1992).- Assesment of territoy quality and its effects on breeding success in a migrant passerine, the Wheatear (*Oenanthe oenanthe*). *Ibis*(273-285).
13. WARTMANN, B.A. (1985).- *Vergleichende Untersuchungen zur Populations, Brut- und Nahrungsökologie von Wasserpieper und Steinschmätzer im Dischmatal*. GR Dissertation, Univ. Zürich. 96 p.